

Marc Jammet  
Conseiller municipal de Mantes la Jolie

**Conseil municipal du 21 mars 2011 - Délibérations 28 et 29**  
**Chauffage collectif à Mantes la Jolie**

Il y a un an, j'estimais - je me cite - "ce montage fragile parce qu'il ne reposait que sur des subventions publiques (*rachat d'électricité par EDF, baisse de la TVA*) que le gouvernement ne s'est pas engagé à pérenniser.

C'est le cas de la TVA (*vous le dites dans cette délibération: "les tarifs incitatifs de vente de chaleur qui avaient justifié le choix de la cogénération, objet du BEA - bail emphytéotique administratif - prendront fin au mois de mars 2013, dans 2 ans*).

C'est le cas du rachat par EDF de l'électricité produite. Vous l'annoncez à nouveau vous même dans cette délibération.

Alors vous nous dites: vite, il faut trouver d'autres subventions - et déposer - notamment - notre projet à l'ADEME avant le 15 avril 2011 (*dans moins d'un mois!*).

Monsieur le maire, cette obstination n'est pas sérieuse et constitue un danger pour nos finances et celles des usagers. Je vous rappelle que l'investissement est estimé entre 50 et 60 millions d'euros (*80% d'un budget municipal annuel ou encore les deux tiers de notre dette avouée!*)

- Y'a-t-il quelque chose à voir avec l'écologie? Non, brûler du bois, cela pollue.
- Avec le développement durable? A qui voulez-vous faire croire que le bois brûlé sera entièrement de provenance locale pour une puissance de 70 à 100 MWheure? Cette provenance locale n'est d'ailleurs plus mentionnée dans la délibération. Cela veut dire qu'on va importer du bois. On pourra toujours pleurer demain "sur l'inconscience des Brésiliens de désertifier la forêt amazonienne" dont on achètera le bois - ce qui sera d'autant plus rentable pour certains que le bois sera coté en Bourse.

En résumé - et sans jeu de mot, avec votre chauffage bois, c'est une véritable usine à gaz que vous nous proposez - avec un risque grave supplémentaire d'envolée des prix que supporteront les habitants du Val-Fourré, les finances de la Ville, de la CAMY avec le raccordement de la piscine du Val-Fourré ainsi que notre hôpital, déjà bien attaqué ces derniers temps.

Et si on arrêta un peu pour prendre le temps de réfléchir avant de foncer tête baissée?

Quelles sont les causes du prix actuel du chauffage?

- Les frais fixes - qui ne bougent pas alors que le nombre de logements raccordés diminue (*casse de 1.000 logements au Val-Fourré*).
- Les déperditions dans le réseau - tuyaux, stations, sous-stations - et qu'on n'empêchera pas quelle que soit la source de chaleur.

Dès lors, en toute logique, ne faut-il pas réfléchir à terme sur l'existence même du chauffage collectif à l'échelle d'un tel quartier pour privilégier un chauffage davantage de proximité - comme vous l'ont d'ailleurs proposé certaines sociétés HLM?

C'est en tout cas une question à laquelle, à mon avis, il conviendrait de s'arrêter pour y réfléchir sérieusement.

En l'état, il m'est impossible de voter pour un tel montage et je voterai donc contre.

Marc Jammet, conseiller municipal de Mantes la Jolie, 31 rue Pierre Curie 78200 Mantes la Jolie.  
Téléphone: 06 07 67 41 29. Courriel: marc.jammet@wanadoo.fr